

SCIENCES ET AVENIR SANTÉ

SANTÉ

## Orange remplace des parafoudres des années 1970, et c'est radioactif

Par Daphnée Lepertois le 12.04.2017 à 14h48

Des employés d'Orange en charge de la dépose, du transport et du stockage de parafoudres de première génération se retrouvent exposés à des fuites radioactives.



Dans les années 1960 et 1970, les parafoudres des installations de France Télécom contenaient des éléments radioactifs.

MINT IMAGES

SUR LE MÊME SUJET

**Haute-Vienne: une classe déménagée "par précaution" à cause du radon radioactif**

**Fuite de tritium à Tricastin: Sortir du nucléaire dépose plainte contre EDF**

Dans les années 1960 et 1970, les parafoudres des installations de France Télécom contenaient des éléments radioactifs. En 2017, près de quarante ans après l'interdiction d'emploi de ces appareils à radioéléments, tous n'ont pas été retirés du réseau de télécommunications d'Orange. Pire : les équipes en charge de leur retrait sont exposées à des fuites de gaz radioactifs. , assène Annie Thébaud-Mony, directrice de recherche honoraire à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

Aussi connus sous le nom de parasurtenseurs, ces dispositifs visent à protéger les lignes téléphoniques en cas de tensions perturbatrices, notamment atmosphériques, comme la foudre. En clair, à dévier l'énergie induite par les surtensions afin de protéger les équipements. Les premières générations de parafoudres remplissaient leur rôle au moyen d'électrodes entourées d'un gaz radioactif, comme le radium 226 ou le tritium. , explique Alain Rannou, adjoint à la directrice de la protection de l'homme à l'Institut de radioprotection et de

sûreté nucléaire (IRSN). Puisque d'autres procédés techniques sans radio-éléments existaient, ces parafoudres radioactifs, loin d'être anodins, ont été interdits.

Reste que le remplacement de ce million d'appareils, selon l'inventaire réalisé en 2001 par France Télécom, n'a pas été sans obstacles et ne semble pas prêt d'être terminé. La première récupération de parafoudres par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) n'a eu lieu qu'en 2009, rappelait l'année suivante un communiqué de la CGT FAPT (Fédération des activités postales et télécommunications) Auvergne, qui se retrouve en première ligne. Le syndicat a commandé fin 2016 à la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Criirad) des contrôles complémentaires qui ont été menés dans un local de stockage d'Issoire (Puy-de-Dôme), abritant des bidons dans lesquels sont disposés des milliers de parasurtenseurs incriminés, dans l'attente d'une solution d'élimination définitive – car, nous indique l'Agence en charge de la gestion des déchets radioactifs.

Les résultats sont alarmants. Du tritium est présent dans l'échantillon d'eau qui a été posé dans le fût renfermant des parasurtenseurs au tritium mais aussi dans celui placé à côté du bidon, preuve qu'une partie du tritium des parasurtenseurs diffuse dans l'air du local. En outre, l'air à l'intérieur des fûts contenant des parafoudres au radium est chargé en radon, gaz radioactif qui émane du radium, avec une activité de 91 668 Bq/m, alors que le niveau fixé par la directive européenne Euratom est de 300 Bq/m. Bruno Chareyron, responsable du laboratoire Criirad et ingénieur en physique nucléaire, souligne qu'être exposé une à deux heures, pas forcément de manière consécutive, à un air aussi chargé en radon fait dépasser la dose annuelle de radioactivité fixée pour le public à un millisievert – les agents de ligne d'Orange ou leurs sous-traitants n'étant pas des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants.,

Annie Thébaud-Mony, également chercheuse associée au Groupement d'intérêt scientifique sur les cancers Professionnels (Giscop 93) à l'université Paris-13, pointe, quant à elle, une mise en danger des travailleurs quelle que soit la dose : D'autant que, ajoute Franck Refouvet, délégué du personnel CGT et secrétaire CHSCT de l'unité d'intervention Auvergne, et font respirer aux agents, qui ne portent pas de masque respiratoire à charbon actif, un air très radioactif :

Alors que, techniquement, il est possible de se prémunir contre ce type d'exposition., déplore Annie Thébaud-Mony. On ne peut qu'espérer que l'arrêt temporaire de la mission de retrait des parafoudres et la fermeture des sites de stockage, rapportée par nos confrères de Santé & Travail, dans l'attente d'analyses complémentaires commandées par Orange à l'IRSN, donnent lieu à un plan d'action respectant davantage les bonnes pratiques de radioprotection et se souciant de la santé des travailleurs.

ORANGE

COMMENTER

© Sciences et Avenir - Les contenus, marques, ou logos du site sciencesetavenir.fr sont soumis à la protection de la propriété intellectuelle.

Audience certifiée par